

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 187

Artikel: Mémoires
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285486>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

BOURGEOIS DE DELÉMONT

Dans le même temps, les troupes qui étaient allées au grand camp pris d'Huningue étaient pour lors dispersées sur la hauteur de Bosse-nière au-dessus de Glovelier, ainsi qu'à la métairie de Basuel où ils étaient sous des sapins au bivouac, comme ils l'appellent, sans tentes, sans paille, ni rien pour se coucher et la plus grande partie sans vivres et pour surcroît une pluie et une froidure comme en hiver, une pluie qui ne discontinuait pas. Ce qui les avait obligés de quitter le grand camp d'Hésingue, puis d'Huningue et de se cantonner dans les villages et ceux qui étaient dans notre pays d'y venir également. Ils avaient pris la route de travers pour venir à Lucelle et de là aux Rangiers. Encore dans le même temps, des volontaires dits de la Corèze, pour aller à Porrentruy, ont passé par Grandgourt (pieuré de Bellelay) au moment que le curé et son confrère tous deux moines de Bellelay avec un prêtre qui était auparavant curé à Florimont, mais qui n'avait pas voulu prêter le serment constitutionnel. Le capitaine et les officiers sont entrés dans la cour en disant qu'il fallait abattre les armoiries de Bellelay. Le prieur est allé sur la porte en disant que si cela leur faisait plaisir, ils n'avaient qu'à les abattre et il leur a donné les instruments qu'ils voulaient. L'autre religieux et le curé de Florimont s'étaient retirés. Le prieur

ne voulait pas quitter la maison. Après avoir pris ce qu'ils voulurent dans la maison, ils partirent, disant que ceux qui venaient après eux feraient le reste. Sur ces raisons, les domestiques sont entrés dans la chambre du prieur et l'ont forcé de se retirer comme les autres et d'emporter avec lui ce qu'il aurait de plus précieux. Ce qu'il a fait de suite, à la réserve de quatre louis qu'il a laissés dans son secrétaire. Il n'est pas plutôt sorti que le restant de la bande est arrivé, brisant toutes les portes. Ils ont forcé le secrétaire et se sont emparés des 4 louis d'or, avec regret de n'en pas trouver de plus.

Après cela ils ont bu, mangé tout ce que les premiers avaient laissé. Ils sont ensuite entrés dans la cave et se sont saoulés. Après quoi ils ont enfoncé les tonneaux, même un petit où il y avait de l'huile, croyant probablement qu'il renfermait aussi du vin ou de l'eau-de-vie. Ils ont encore emporté tous les pigeons et le pain qu'ils ont pu trouver.

Pendant cette scène, non loin de là, le curé de Florimont se tenait caché derrière une haie. Il regardait avec sa lorgnette jusqu'où irait la fureur de ces gens-là. Il fut aperçu par l'un des deux qui dit à son camarade : « En voilà un de ces bougres qui nous regarde, il faut que je lui donne son compte ! ». Au même instant il arme son fusil, tire et tue le pauvre prêtre du premier coup. Un des domestiques ayant voulu dire que ce n'était pas ainsi qu'on devait agir. Un autre prend son fusil, tire et manque le domestique. Il veut le tuer à coup de bayonnette. Le domestique a reçu le coup dans le bras. Cependant les autres ont empêché un second meurtre. On dit que c'est un capitaine qui a tué le curé de Florimont, M. Pécheur. Il est actuellement en prison à Porrentruy. Ces militaires ont été fortement réprimandés par le

commandant à Porrentruy. C'est un capitaine d'un bataillon des volontaires du Haut-Rhin. Le général qui est actuellement à Delémont en est bien chagriné. Il a dit qu'il donnerait bien cinquante écus du sien pour que ce meurtre n'ait pas eu lieu. On lève une enquête sur les lieux à ce sujet. On ne sait pas encore quelle tournure prendra cette malheureuse affaire. Ils ont voulu avancer que c'était un paysan des environs qui avait tué le curé, mais cette imposture n'a pas réussi. (*)

Les Français qui sont dans notre pays ont établi deux hôpitaux, un à Delémont, à Montcroix, près de la ville, l'autre à Porrentruy. Tantôt ils vont, ils viennent, on ne sait que penser de leurs démarches. Les patriotes de Porrentruy ont planté le mai de la liberté, comme ils l'appellent. Ceci s'est fait le 21 octobre, un

(*) Les troupes françaises cantonnées dans la Principauté ont demandé satisfaction de cet assassinat commis par un officier français, qui fut enfermé dans la tour Réfousse à Porrentruy. Il s'appelait Rosswag. Le sixième bataillon du Haut-Rhin adressa aux habitants du pays de Porrentruy l'adresse suivante qui fut répandue de tous côtés : « ... Par quelle fatalité fallait-il que nous révélassions dans notre sein un scélérat qui oubliait l'Evangile des Français, flétrit l'uniforme national et mit le désordre dans le bataillon ! Oui, peuples alliés et frères, il faut vous le dire, un officier indigne de notre pays a commis au prieuré de Grandgourt, le crime dont le bruit retentit de toutes parts... L'auteur de ce funeste événement est arrêté. Nous le méconnaissons pour Français, et par une délibération unanime, nous le remettons dans les prisons de Porrentruy. Nous continuons sans relâche, la recherche des séditeux sourds à la voix des officiers qui s'efforçaient de les ramener à leur devoir... Ils se sont livrés aux plus grands excès. Nous parviendrons à les découvrir et vous assurons qu'ils seront punis selon la rigueur des lois. — Vivement sollicité et craignant les Français le Prince le fit élargir. On a blâmé le Prince de cet acte de faiblesse.

Feuilleton du Pays du Dimanche 86

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

A ce moment, une main lui touchait l'épaule, tandis qu'une voix ferme et amicale lui disait :

— Cher Yvan, ne vous attardez pas ainsi dans la fraîcheur du soir. Comme médecin, je vous conseille, au besoin, je vous ordonne de rentrer. Votre mère s'inquiète et vous attend.

Yvan répondit de sa voix douce et faible :

— Pauvre mère ! oui, tout de suite, je vais la rejoindre. Cher André, puisque nous sommes seuls tous les deux, en ce moment, je vais

en profiter pour vous parler. Que de choses j'ai à vous confier. Devant vous seul je veux ouvrir mon cœur. Aujourd'hui, vous avez vu mademoiselle Hedjer... ! Ah ! cher ami, vous savez quelle admiration je vous ai vouée, et quelle profonde vénération vous m'inspirez... Eh bien ! quand je ne serai plus, je souhaite que vous l'aimiez, que vous la consoliez ! Vous êtes dignes l'un et l'autre !

André voulut interrompre le malade.

— Quelles sombres pensées avez-vous ce soir ? cher Yvan, songez plutôt à la joie d'avoir revu votre petite amie.

Il secoua la tête, et d'un accent très bas :

— Pourquoi vouloir m'illusionner ? Quand souffle le vent de la mort, il est inutile de lutter. Le mieux est de se laisser, comme un enfant docile, bercer, puis endormir.

Et au frisson qui venait de secouer tout le corps débile du pauvre Yvan, à la meurtrissure de ses paupières, à la toux dont il fut ébranlé pour avoir aspiré l'air du soir, il était aisé de

comprendre que ce pauvre être faible appartenait à la mort.

André écoutait le jeune saint, surpris de tant de courage, admirant cette énergie d'un mourant, léguant, à un ami, celle qu'avec sa mère, il aimait le plus au monde.

— Quand vous connaîtrez tous les trésors d'âme qui sont en elle, vous l'aimerez, et moi je partirai tranquille, si je suis assuré qu'elle aura près d'elle quelqu'un en qui croire, sur qui s'appuyer.

Un cercle bleuâtre se creusait autour de ses beaux yeux ; mais, en même temps, quelque chose de très résolu se lisait dans la ligne de son front coupé noblement, et dans le pli de sa lèvre.

Yvan ajoutait d'une voix assurée, comme s'il avait eu le don de lire dans l'avenir :

— Il y aura encore du bonheur dans sa vie, et c'est vous, André, qui le lui donnerez.

Sur leurs têtes continuaient à briller les étoiles ; elles étaient innombrables dans l'azur bru-